



UNION EUROPÉENNE

Publication du Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

2, rue Mercier, L-2985 Luxembourg Fax (352) 29 29-42670

E-mail: ojs@publications.europa.eu Informations et formulaires en ligne: <http://simap.europa.eu>

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel: SOCIETE D ECONOMIE MIXTE MARYSE BASTIE

Adresse postale: 4 Place René Fonck

Localité/Ville: TOURS

Code postal: 37000

Pays: France

Point(s) de contact:

Téléphone: 02 47 77 50 60

À l'attention de: Pierre Rochery, Directeur de la SEM Maryse Bastié

Courrier électronique (e-mail): alain.mussard@marysebastie.fr

Fax: 02 47 77 50 69

Adresse(s) internet (*le cas échéant*)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (*URL*): www.sem-marysebastie.fr

Adresse du profil d'acheteur (*URL*):

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales | <input type="checkbox"/> Services publics généraux |
| <input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e) | <input type="checkbox"/> Défense |
| <input type="radio"/> Collectivité territoriale | <input type="checkbox"/> Ordre et sécurité publics |
| <input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e) | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="radio"/> Organisme de droit public | <input type="checkbox"/> Affaires économiques et financières |
| <input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale | <input type="checkbox"/> Santé |
| <input checked="" type="radio"/> Autre | <input checked="" type="checkbox"/> Logement et équipements collectifs |
| | <input type="checkbox"/> Protection sociale |
| | <input type="checkbox"/> Loisirs, culture et religion |
| | <input type="checkbox"/> Éducation |
| | <input type="checkbox"/> Autre |

(*veuillez préciser*):

(*veuillez préciser*):

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs:

oui

non

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Exploitation-Maintenance de chauffage collectif de la Résidence Les Merlusines

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

[ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le mieux à l'objet spécifique de votre marché ou de votre/vos achat(s)]

(a) Travaux

- Exécution
- Conception et exécution
- Réalisation, par quelque moyen que ce soit, de travaux répondant aux exigences formulées par le pouvoir adjudicateur

(b) Fournitures

- Achat
- Crédit-bail
- Location
- Location-vente
- Plusieurs de ces formes

(c) Services

Catégorie de service n° 01
Dans le cas des catégories de services 17 à 27 (voir annexe C), approuvez-vous la publication du présent avis?
 oui non

Lieu principal d'exécution

Lieu principal de livraison

Lieu principal de prestation

Résidence Les Merlusines 4 place René Fonck 37000 TOURS

Code NUTS FR244

II.1.3) L'avis implique (le cas échéant)

- la conclusion d'un accord-cadre
- des marchés fondés sur un système d'acquisition dynamique (SAD)

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le présent marché a pour objet l'exploitation, la maintenance des installations thermiques et le chauffage des logements de la résidence Les Merlusines.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	<input type="text" value="50721000"/>	

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

- oui
- non

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s) (en chiffres uniquement):

(N'indiquer que la valeur totale finale, y compris tous contrats, lots et options; pour fournir des précisions concernant les différents marchés, remplir la section V. Attribution du marché)

Valeur 1010880.00

Monnaie: EUR

Hors TVA TVA Taux de
TVA comprise TVA (%)

 à

ou Offre la moins chère

/la plus chère

Monnaie:

 à

prise en considération

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure

- | | | | |
|----------------------|-------------------------------------|---|--------------------------|
| Ouverte | <input checked="" type="checkbox"/> | Négociée avec mise en concurrence | <input type="checkbox"/> |
| Restreinte | <input type="checkbox"/> | Négociée accélérée | <input type="checkbox"/> |
| Restreinte accélérée | <input type="checkbox"/> | Négociée sans mise en concurrence | <input type="checkbox"/> |
| Dialogue compétitif | <input type="checkbox"/> | Justification du choix de la procédure négociée sans mise en concurrence: compléter l'annexe D | |

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution (cocher la case concernée)

Prix le plus bas

ou

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1. Prix	60	6.	
2. Note méthodologique	40	7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

IV.2.2) Une enchère électronique a été effectuée

- oui non

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (le cas échéant)

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

- oui non

Dans l'affirmative, (cocher la case correspondante):

Avis de préinformation OR Avis sur un profil d'acheteur

Numéro d'avis au JO: 2009 /S 004 - 004810 du 06/01/2009 (jj/mm/aaaa)

Avis de marché ou Avis de marché simplifié (SAD)

Numéro d'avis au JO: /S - du (jj/mm/aaaa)

Autres publications antérieures (le cas échéant)

SECTION V: ATTRIBUTION DU MARCHÉ (1)

MARCHÉ N°: INTITULÉ Marché d'exploitation de chauffage collectif

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ:

30/04/2009 (jj/mm/aaaa)

V.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES:

4

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ

Nom officiel: COFELY GDF SUEZ ENERGIES SERVICES
Adresse postale: Agence Val de Loire 179 Bd Charles de Gaulle BP 216
Localité/Ville: SAINT CYR SUR LOIRE Code postal: 37542
Pays: France
Courrier électronique (e-mail): Téléphone:
Fax:
Adresse internet (URL):

V.4) INFORMATIONS SUR LA VALEUR DU MARCHÉ (en chiffres uniquement):

	Hors TVA	TVA comprise	Taux de TVA (%)
Estimation initiale de la valeur totale du marché (le cas échéant)			
Valeur: 1000000.00	Monnaie: EUR	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> à
Valeur totale finale du marché			
Valeur 1010880.00	Monnaie: EUR	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/> à
ou Offre la moins chère /la plus chère prise en considération	Monnaie:	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> à

En cas de valeur annuelle ou mensuelle, (veuillez indiquer):

le nombre d'années

ou le nombre de mois

V.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ

oui non

Dans l'affirmative, indiquer en valeur ou en pourcentage la part du marché susceptible d'être sous-traitée (en chiffres uniquement):

Valeur hors TVA: Monnaie: Proportion: % Inconnue

Description succincte de la valeur/proportion du marché à sous-traiter (si elle est connue)

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES

oui non

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) et/ou programme(s):

VI.2) AUTRES INFORMATIONS (*le cas échéant*)

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Tribunal du commerce
Adresse postale: 12 rue Berthelot
Localité/Ville: TOURS CEDEX 1 Code postal: 37041
Pays: France
Courrier électronique (e-mail): Téléphone: 0247312001
Fax: 0247775069
Adresse internet (URL): www.infogreffe.fr

Organe chargé des procédures de médiation (*le cas échéant*)

Nom officiel:
Adresse postale:
Localité/Ville: Code postal:
Pays:
Courrier électronique (e-mail): Téléphone:
Fax:
Adresse internet (URL):

VI.3.2) Introduction des recours (*veuillez remplir la rubrique VI.3.2 ou, au besoin, la rubrique VI.3.3*)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom officiel: Tribunal du commerce
Adresse postale: 12 rue Berthelot
Localité/Ville: TOURS CEDEX 1 Code postal: 37041
Pays:
Courrier électronique (e-mail): Téléphone: 0247312001
Fax: 0247775069
Adresse internet (URL): www.infogreffe.fr

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

12/06/2009 (jj/mm/aaaa)

ANNEXE C**SERVICES VISÉS À LA SECTION II: OBJET DU MARCHÉ**

Catégorie n° [1]	Désignation
1	Services d'entretien et de réparation
2	Services de transports terrestres [2], y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier, à l'exclusion des transports de courrier
3	Services de transports aériens: transports de voyageurs et de marchandises, à l'exclusion des transports de courrier
4	Transports de courrier par transport terrestre [3] et par air
5	Services de télécommunications
6	Services financiers: (a) services d'assurances (b) services bancaires et d'investissement [4]
7	Services informatiques et services connexes
8	Services de recherche et de développement [5]
9	Services comptables, d'audit et de tenue de livres
10	Services d'études de marché et de sondages
11	Services de conseil en gestion [6] et services connexes
12	Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques
13	Services de publicité
14	Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés
15	Services de publication et d'impression sur la base d'une redevance ou sur une base contractuelle
16	Services de voirie et d'enlèvement des ordures: services d'assainissement et services analogues

Category No [7]	Désignation
17	Services d'hôtellerie et de restauration
18	Services de transports ferroviaires
19	Services de transport par eau
20	Services annexes et auxiliaires des transports
21	Services juridiques
22	Services de placement et de fourniture de personnel [8]
23	Services d'enquête et de sécurité, à l'exclusion des services des véhicules blindés
24	Services d'éducation et de formation professionnelle
25	Services sociaux et sanitaires
26	Services récréatifs, culturels et sportifs [9]
27	Autres services [8 9]

1. Services visés à l'article premier, paragraphe 2, point d), annexe IIA de la directive 2004/18/CE.

2. À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.

3. À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.

4. À l'exclusion des services financiers relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente et au transfert de titres ou d'autres instruments financiers, ainsi que des services fournis par des banques centrales.

Sont également exclus, les services consistant en l'acquisition ou en la location, quelles qu'en soient les modalités financières, de terrains, de bâtiments existants ou d'autres biens immeubles ou qui concernent des droits sur ces biens; toutefois, les services financiers fournis parallèlement, préalablement ou consécutivement au contrat d'acquisition ou de location, sous quelque forme que ce soit, sont soumis à la présente directive.

5. À l'exclusion des services de recherche et de développement autres que ceux dont les fruits appartiennent exclusivement au pouvoir adjudicateur pour son usage dans l'exercice de sa propre activité pour autant que la prestation du service soit entièrement rémunérée par le pouvoir adjudicateur.

6. À l'exclusion des services d'arbitrage et de conciliation.

7. Services visés à l'article premier, paragraphe 2, point d), annexe IIB de la directive 2004/18/CE.

8. À l'exception des contrats d'emploi.

9. À l'exception des contrats d'acquisition, de développement, de production ou de coproduction de programmes par des organismes de radiodiffusion et des contrats concernant les temps de diffusion.

ANNEXE D

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA PROCÉDURE NÉGOCIÉE SANS MISE EN CONCURRENCE PRÉALABLE

La raison justifiant le choix de la procédure négociée sans mise en concurrence préalable doit être conforme aux articles pertinents de la directive 2004/18/CE.

[cocher la ou les case(s) concernée(s)]

a) Aucune offre ou aucune offre appropriée n'a été reçue en réponse à:

- une procédure ouverte
- une procédure restreinte

b) Les produits concernés sont uniquement fabriqués à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement dans les conditions énoncées dans la directive (*fournitures uniquement*)

c) Les *travaux/fournitures/services* ne peuvent être confiés qu'à un soumissionnaire déterminé pour des raisons:

- techniques
- artistiques
- liées à la protection de droits d'exclusivité

d) Urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles pour le pouvoir adjudicateur et dont les circonstances sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive

e) *Travaux/fournitures/services* complémentaires commandés dans des conditions rigoureusement conformes à celles énoncées dans la directive

f) Nouveaux *travaux/services*, consistant dans la répétition de travaux/services existants et commandés dans des conditions rigoureusement conformes à celles figurant dans la directive

g) *Marché de services* attribué au lauréat ou à l'un des lauréats d'un concours

j) L'ensemble des offres soumises en réponse à une procédure ouverte, une procédure restreinte ou à un dialogue compétitif était non conforme ou inacceptable. Seules les offres ayant rempli les critères de sélection qualitative ont été prises en considération dans les négociations.